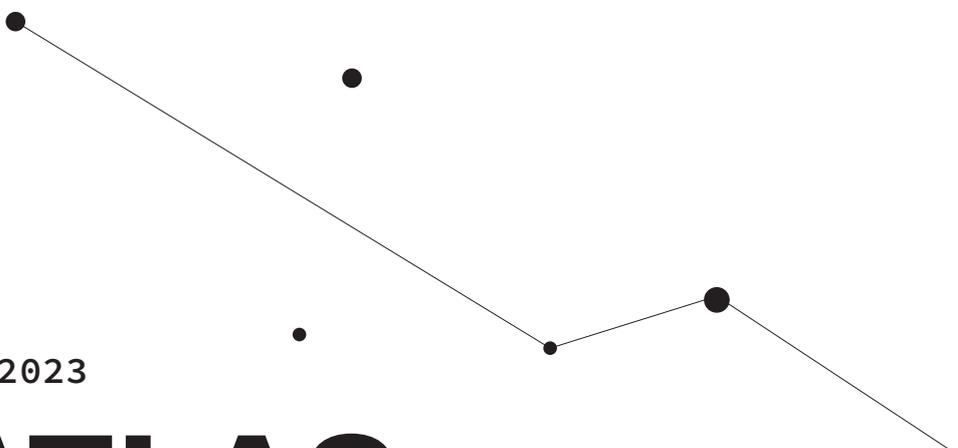


Édition 2023



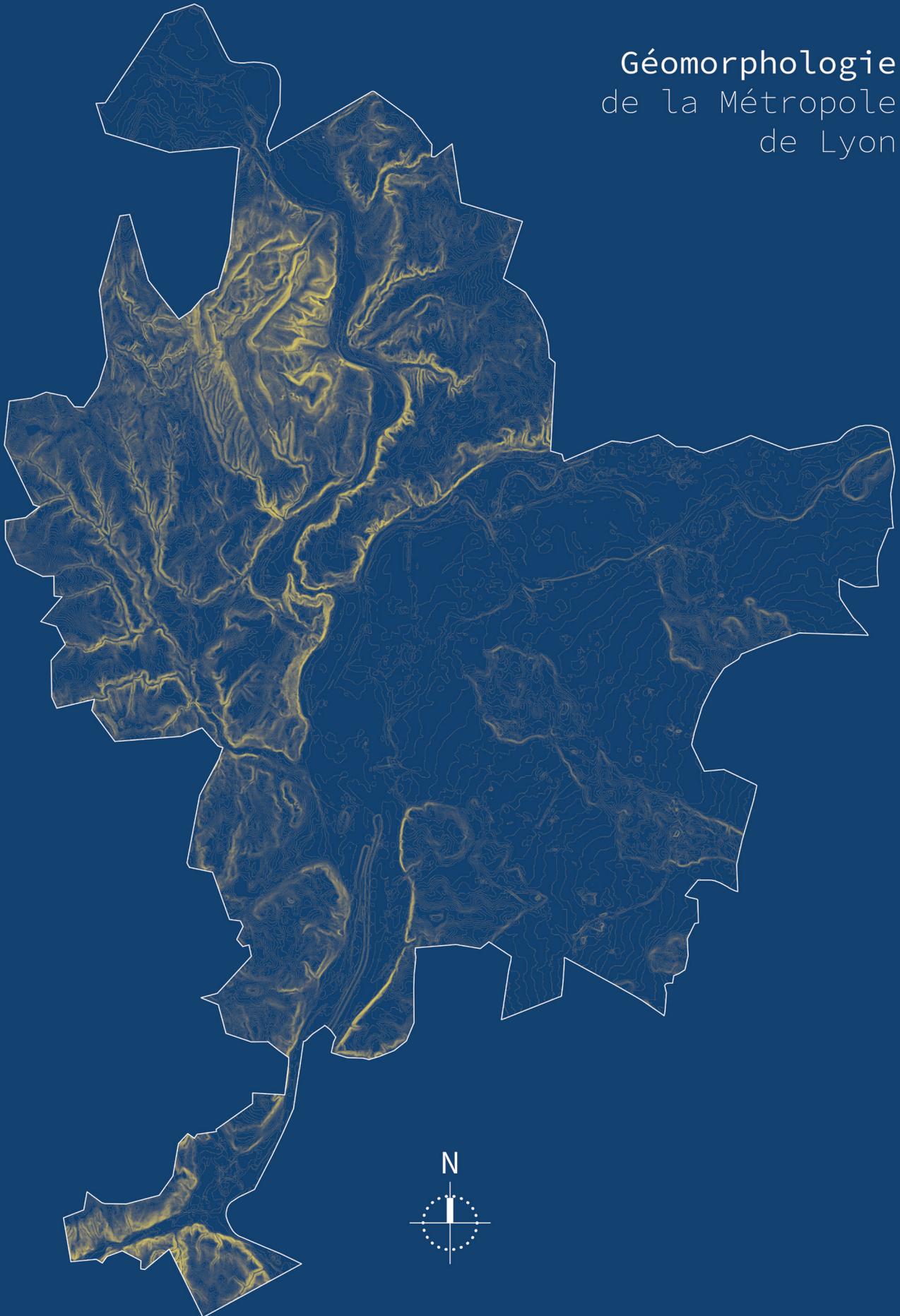
ATLAS
DES **SITES**
D' **URBANISME**
TRANSITOIRE



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Géomorphologie
de la Métropole
de Lyon



ÉDITO



La Métropole de Lyon joue la carte de l'Urbanisme transitoire

Hospitalité, culture, solidarité, développement de filières économiques émergentes, adaptation aux enjeux environnementaux... : la Métropole de Lyon porte des ambitions fortes sur ce mandat pour rendre notre territoire résilient, dynamique et accueillant. Parmi les leviers que nous activons, l'urbanisme transitoire s'affirme comme un véritable « accélérateur » de nos politiques publiques. Sur des friches industrielles comme sur des espaces publics, il offre des réponses efficaces et agiles à nos besoins de court terme tout en nous permettant d'expérimenter et d'innover dans une perspective de long terme.

Les sites d'urbanisme transitoire constituent une offre immobilière adaptée et singulière pour nombre de filières soutenues par la Métropole de Lyon, parfois en difficulté face au marché classique.

Ils permettent à ces porteurs de projet de démarrer leur activité en testant leur modèle économique. Ces lieux, souvent productifs et solidaires, génèrent aussi une coopération et une synergie entre des structures émergentes et tissent des passerelles entre ESS, insertion, économie durable et circulaire, production culturelle et participation...

Nos projets transitoires constituent aussi un levier d'innovation pour la fabrique de la ville : ils permettent d'expérimenter, de tester et de préfigurer. Ils interrogent, interpellent et alimentent nos projets urbains.

La Métropole de Lyon se mobilise fortement sur cette politique d'urbanisme transitoire, avec des moyens financiers, organisationnels et de gouvernance. Pour consolider la démarche, l'inscrire dans la durée, et améliorer nos modes de faire, la capitalisation et le partage des expériences sont indispensables. Tel est le sens des Rencontres de l'Urbanisme transitoire que nous organisons tous les deux ans depuis 2019.

Cette année, nous y présentons la première édition de « l'Atlas des sites d'urbanisme transitoire de la Métropole de Lyon ». Cet outil a vocation à s'enrichir au fur et à mesure du déploiement de notre démarche sur des sites métropolitains mais également par des projets menés par des opérateurs locaux publics ou privés.

Bonne lecture !

Bruno Bernard,
président de
la Métropole de Lyon

L'URBANISME TRANSITOIRE : UNE AMBITION FORTE DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON

Friches urbaines, bâtiments inexploités, lieux vacants, la Métropole de Lyon investit de plus en plus de sites inoccupés pour y développer des projets d'urbanisme transitoire. Un nouveau modèle de fabrique de la ville s'ancre progressivement sur notre territoire.

L'urbanisme transitoire permet ainsi d'ouvrir temporairement et à court terme des lieux de développement économique, d'hospitalité et d'hébergement d'urgence, de promotion de filières émergentes et de l'économie sociale, solidaire et circulaire, d'accompagnement des acteurs associatifs et culturels...

Ces lieux temporaires constituent des espaces de collaboration et d'innovation sociale, ainsi que des leviers pour des occupants dont le modèle économique récent ne trouverait pas de réponse, dans un premier temps, dans l'offre immobilière classique.

Les projets d'urbanisme transitoire visent également à alimenter les réflexions sur les projets urbains, à ouvrir le champ des possibles, à préfigurer ou tester des usages, à donner à voir une mutation à venir.

Animée d'une ambition forte en matière d'urbanisme transitoire, la Métropole de Lyon a souhaité structurer la démarche autour d'instances de pilotage politique et technique.

L'objectif pour la collectivité est de réussir à :

- **mobiliser son patrimoine sur des sites inscrits sur une trajectoire de projet urbain, en considérant l'urbanisme transitoire comme une opportunité pour le territoire**, ses acteurs, mais aussi une source de réflexion et d'expérimentation (plus ou moins préméditée) pour le projet urbain pérenne ;

- **développer des projets temporaires de manière efficace, en cohérence avec les champs de compétence de la collectivité** (culture, habitat, économie, politiques sociales, aménagement urbain, participation citoyenne, environnement...) et en adéquation avec les besoins du territoire ;

- **favoriser des projets propices à une mixité d'usages et à des synergies d'acteurs.**

Les sites en urbanisme transitoire de la Métropole sont nés en majorité d'opportunités d'occupation, mais aussi parfois d'une volonté de tester des usages et des vocations. Leur impact sur le projet pérenne, qui peut être voulu dès le départ ou inattendu, se mesurera en fin de mandat. L'enjeu actuel pour la Métropole est de se servir du transitoire comme laboratoire du pérenne lorsque c'est possible, sans tout définir en amont.

La définition de l'urbanisme transitoire est un exercice délicat !

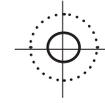
Si la démarche d'urbanisme transitoire voisine un ensemble des dispositifs « temporaires » (occupations temporaires ponctuelles, logement intercalaire...), elle ne les englobe pour autant pas.

La définition métropolitaine de l'urbanisme transitoire est issue des premières expériences vécues sur des lieux culturels tels que Fagor ou Debourg, ainsi les Ateliers Briand qui ont constitué, dès fin 2021, la première activation d'ampleur tournée vers la transition économique.

Il s'agit de lieux sur lesquels s'entrecroisent la trajectoire d'un projet urbain et celles d'occupants qui font étape ici, dans le cadre d'un parcours de création entrepreneuriale, culturelle ou tout simplement un parcours de vie.



Journée DUM au Technicentre SNCF



Un budget de **10 millions d'euros dédié à l'urbanisme transitoire** est inscrit au programme pluriannuel d'investissement de la Métropole de Lyon.

La gouvernance politique de la démarche est assurée par un collectif d'élus réunis au sein d'un **Comité de pilotage**.

Autour de **Béatrice Vessiller**, vice-présidente à l'Urbanisme et au Cadre de vie, se rassemblent les vice-présidents des politiques publiques qui investissent particulièrement le champ de l'urbanisme transitoire :

- **Émeline Baume**, vice-présidente à l'Économie, l'Emploi et le Commerce

- **Renaud Payre**, vice-président à l'Habitat, au Logement social et à la Politique de la Ville

- **Cédric Van Styvendael**, vice-président à la Culture

- **Pierre Athanaze**, vice-président à l'Environnement, la protection animale et la prévention des risques

- **Jérémy Camus**, vice-président à l'Agriculture, l'Alimentation et la Résilience du territoire

- **Florestan Groult**, vice-président à la Politique sportive.

À l'image de cette gouvernance qui joue la carte de la transversalité et positionne la démarche au service des politiques publiques, les directions de la Métropole se sont organisées en mode projet autour d'une direction de projet transversale rattachée à la direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine (DMOU).

Un **Comité technique** mensuel est animé par la direction de projet et réunit :

- Le service Patrimoine Immobilier de la direction du Patrimoine (DPM)

- Les référents des politiques publiques représentant les directions Action et Transition Économique (DATE), Culture et Vie Associative (DCVA), Habitat et Logement (DHL, et plus précisément la mission Hospitalité), Environnement, Sport.

- Les chefs de projets concernés au sein de la DMOU ou de la direction du Pilotage Urbain (DPU)

- Les référents métiers des autres directions impliquées que sont les directions des Affaires Juridiques, de la Communication, du Foncier, de la Planification et Stratégies Territoriales...

Le Comité technique assure le suivi des projets, prépare la gouvernance, partage l'instruction des demandes et l'actualité des sites.

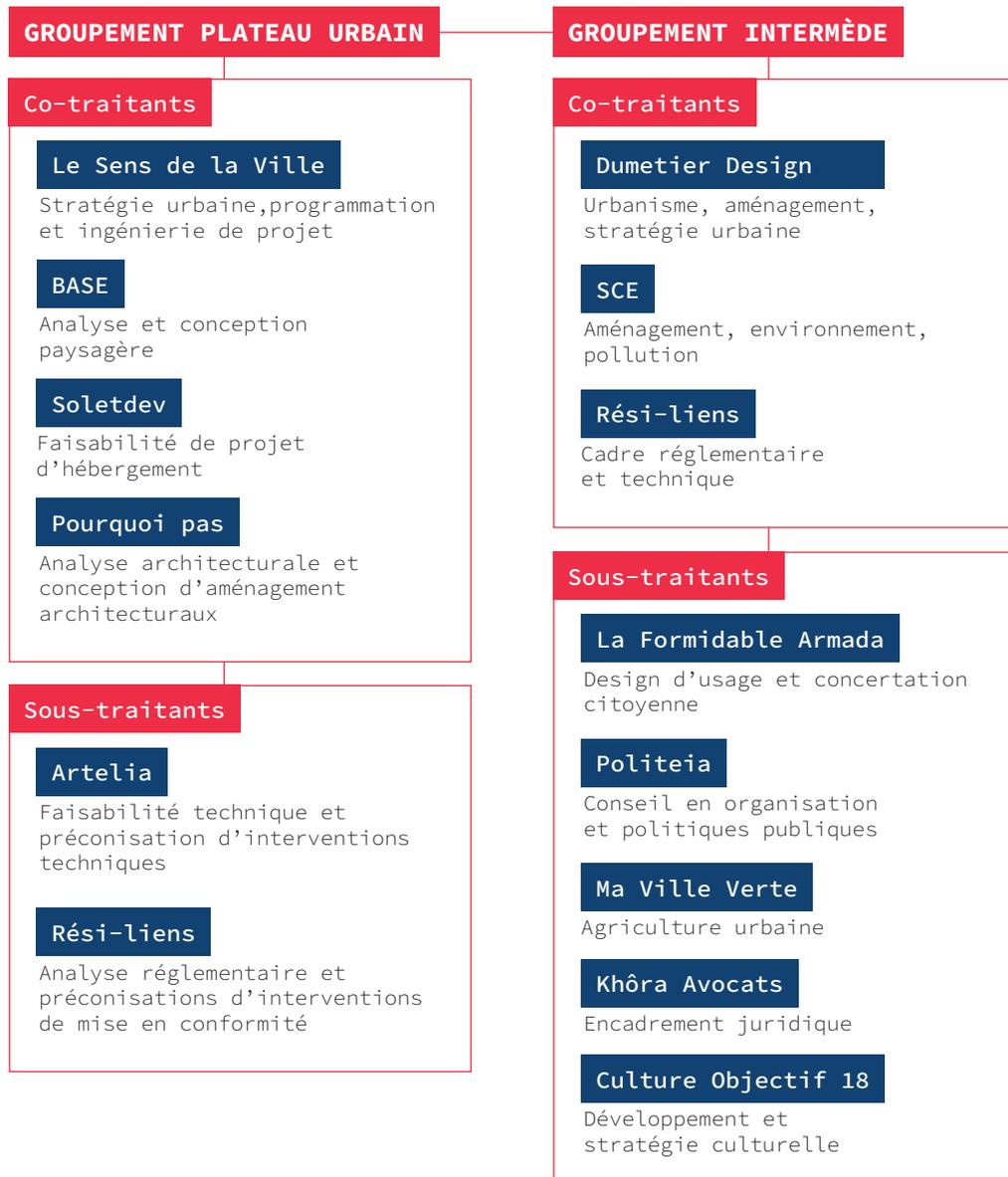
Il veille également à consolider les méthodes et capitaliser les expériences, notamment en matière de :

- conduite de projet,
- robustesse juridique,
- outillage des chefs de projets (cadre d'achat, documents de références, capitalisation des coûts...),
- acculturation aux nouvelles pratiques.

La Métropole de Lyon s'est aussi dotée d'une **Assistance à Maitrise d'Ouvrage** (AMO), confiée aux groupements **Plateau Urbain** et **Intermède**, qui s'organise en deux volets :

1. Des missions d'étude et d'assistance à la conception, au montage et à la gestion future de projets transitoires

2. Des missions d'accompagnement générale telles que l'aide à la capitalisation et à l'évaluation, des expertises juridiques et méthodologiques, l'appui à la constitution d'un réseau de partenaires...



Les deux groupements sont co-titulaires d'un accord-cadre de 4 années maximum, pour un plafond de 600 K€ de commande, actif depuis le 1^{er} avril 2022. Le pilotage du marché et la coordination de l'attribution des missions sont assurés par la direction de projet, dans le cadre de séances partenariales mensuelles associant le représentant de chacun des 2 groupements.

La Métropole de Lyon s'appuie également sur le programme partenarial de **L'Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise**, et en particulier l'équipe Fabrique urbaine et urbanisme opérationnel, pour l'étude et la capitalisation des expériences d'urbanisme transitoire menées sur son territoire.

RECENSER

En 2022 s'opère un tournant dans le développement de la pratique de l'urbanisme transitoire à la Métropole de Lyon. En effet, c'est au début de l'année que le collectif politique se structure autour de politiques sectorielles et que les sites transitoires commencent à se multiplier. Dans ce contexte émerge, à l'automne, la volonté de la collectivité d'évaluer sa démarche et de capitaliser ses expériences.

Ce projet prend forme à travers la création d'un **Atlas des sites d'urbanisme transitoire**, avec l'appui de l'**Agence d'Urbanisme de Lyon**, d'**Intermède**, de **Plateau Urbain** et du **Sens de la Ville**.

L'Atlas des sites d'urbanisme transitoire a vocation à rendre compte de la diversité des projets qui se développent sur le territoire grand lyonnais. Il répertorie les différents sites afin de donner à voir les diverses pratiques testées dans le cadre de la démarche, dans une logique de recensement, de diffusion et de partage de connaissances. Il a vocation à s'enrichir au fur et à mesure des années et à s'ouvrir aux nombreux autres opérateurs engagés dans des démarches similaires.

L'Atlas est un ensemble qui se compose :

- de cartographies qui montrent le maillage des différents sites à l'échelle du territoire de la Métropole de Lyon ;
- de données agrégées à l'échelle de sites relevant du patrimoine de la Métropole ;
- de fiches de sites qui décrivent de façon plus approfondie certains projets.

Afin de caractériser les sites, les indications de surface, de typologie, de durée, etc. ont été recueillies.

Six vocations ont également été identifiées pour qualifier les sites : **Végétalisation et environnement**, **Économie et transition(s)**, **Hospitalité et solidarités**, **Art et culture**, **Animation pour le quartier** et **Mobilités décarbonées**.

Le **volet cartographique** de l'Atlas représente 43 projets transitoires déployés sur le territoire de la métropole lyonnaise, et portés ou animés par différents acteurs publics comme privés. Ce travail permet de localiser les sites sur le territoire, tout en schématisant par des cadrans leur niveau d'activation, leur durée ou le type d'espace, ainsi que leurs vocations transitoires.

Un jeu de calques permet d'embrasser d'un regard toute la diversité de l'urbanisme transitoire tel qu'il est décliné sur notre territoire. Cette cartographie pourra être, elle aussi, complétée par des contributions extérieures dans les prochaines éditions.

Enfin, cette 1^{re} édition de l'Atlas propose une série de fiches de sites décrivant des projets transitoires développés ou soutenus par la Métropole. Ces fiches mettent en lumière de façon plus détaillée et illustrée, les caractéristiques du lieu et du projet (la superficie, le nombre de structures présentes, le mode de gestion...) et apportent des éléments de compréhension sur l'histoire de chaque site et sur le projet urbain pérenne.



ÉVALUER

Une méthode d'évaluation a été structurée et déployée sur une vingtaine de sites de la Métropole ou de ses aménageurs, afin d'évaluer les créations de valeur rendues possibles par les projets transitoires, au regard des investissements nécessaires pour leur activation (voire des économies générées, notamment en matière d'hébergement d'urgence).

Des macro-indicateurs ont été identifiés sur la base des orientations stratégiques et politiques de la démarche, autour de 3 niveaux objectifs :

1.

Mesurer la réponse aux objectifs généraux auxquels doivent répondre tous les projets transitoires de la Métropole :

- Offrir un immobilier abordable
- Générer de la mixité des usages et des publics
- Tester, préfigurer, enrichir

2.

Quantifier les effets en regard des politiques sectorielles métropolitaines, sur la base des 6 vocations identifiées :

- Végétalisation et environnement
- Économie et transition(s)
- Hospitalité et solidarités
- Art et culture
- Animation pour le quartier
- Mobilités décarbonées.

3.

Évaluer la conduite de la démarche, dans une logique d'amélioration et de professionnalisation :

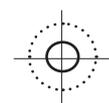
- Optimiser le patrimoine bâti et non bâti de la Métropole en gérant le temps long des projets urbains
- Faciliter et multiplier les projets
- Être efficace, visible et transparent
- Mobiliser les partenaires et fonciers extérieurs

Ces macro-indicateurs ont été déclinés dans un questionnaire en ligne à destination des chefs de projets ou référents de sites transitoires. Une vingtaine de sites ont ainsi été soumis à l'évaluation. Ils constituent les principales occupations transitoires actives portées par la Métropole de Lyon et ont été identifiés pour leur contribution aux politiques publiques de l'exécutif.



© Le Sens De La Ville

Atelier de définition des indicateurs de l'urbanisme transitoire



PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Une construction progressive de l'évaluation

Ce processus d'évaluation a vocation à être renouvelé tous les ans, de manière à alimenter régulièrement les données et les futures actualisations biennales de l'Atlas. Cette première campagne nous permet déjà de tirer des premiers enseignements :

NOMBRE TOTAL DE STRUCTURES HÉBERGÉES

128

structures hébergées sur des sites transitoires (hors gestionnaires)

9 structures du champ de la végétalisation et de l'agriculture urbaine



21 structures du champ de l'économie circulaire



6 structures du champ de l'insertion par l'activité économique



9 structures du champ de l'hospitalité et de la solidarité



18 structures du champ des mobilités décarbonées



32 structures du champ de la création et de la diffusion culturelle



191 PLACES D'HÉBERGEMENT CRÉÉES

1 641 800 €
coût évité en
nuitées d'hôtel

432

Personnes mises à l'abri



344 PERSONNES TRAVAILLANT SUR SITES

27 985 M²
végétalisés,
dédiés à la
fertilisation
des terres,
mis en culture

SURFACES OUVERTES AU PUBLIC

118 744 M²73 550 m²
d'espace public12 850 m²
non bâtis
(sur domaine privé)32 344 m²
bâtis

SURFACES BÂTIÉS ACTIVÉES

71 771 m² activés à l'été 2023
soit presque l'équivalent de la Tour
Crayon (78 200 m²)

99 000 m² activés à l'hiver 2023 (après
les 2 Appels à Projets de l'étape 22D)

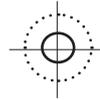


Mobiliers fabriqués
et/ou installés dans
le cadre d'une
occupation transitoire



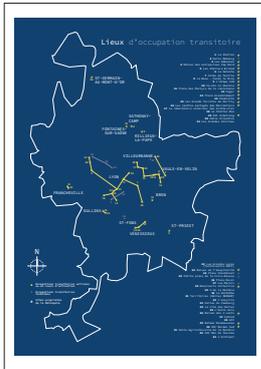
Dont 73
ASSISES

Dont 50
mobiliers
au Laboratoire
Extérieur des
Gratte-Ciel



MODE D'EMPLOI

Les sites d'urbanisme transitoire ont en commun avec les étoiles de laisser une trace de leur passage et de former des réseaux. Gageons que ces projets sauront écrire un récit en contribuant durablement à la transition de nos territoires !

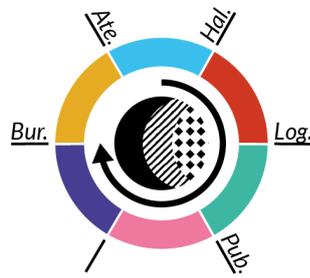


1

Une première cartographie localise l'ensemble des sites sous forme d'étoiles sur le territoire de la Métropole. Les sites actifs, en cours d'occupation, sont représentés en jaune. Les sites éteints, dont l'occupation est terminée, sont représentés en gris. Ces étoiles sont reliées entre elles, telles des constellations, pour figurer les sites transitoires au sein d'une même commune.

2

En complément, un jeu de calques propose une cartographie analytique qui présente au travers de cadrans, les caractéristiques essentielles de chaque site : surface, durée, typologie des espaces, vocations des occupations.



Le cadran



3



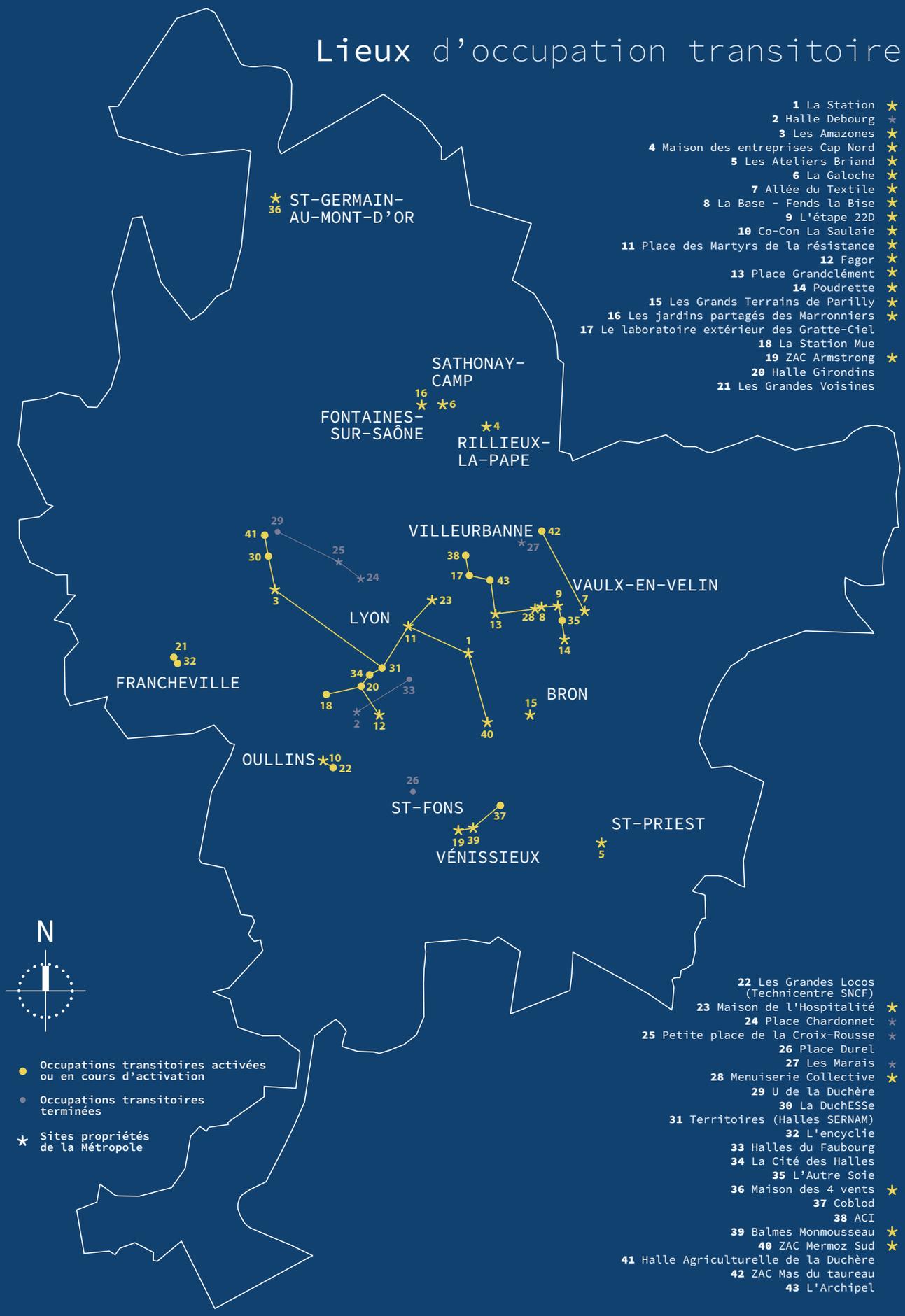
Un panel de 22 fiches permet de prendre connaissance de projets transitoires développés sur le territoire de la Métropole de Lyon, à travers des informations techniques et historiques.

Cet Atlas des Sites a vocation à s'étoffer au fil des années. Si vous avez un site à ajouter, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

urbanismetransitoire@grandlyon.com



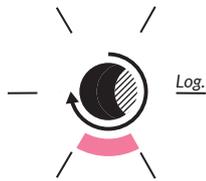
Lieux d'occupation transitoire



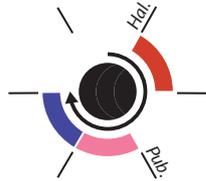
- 1 La Station ★
- 2 Halle Debourg ★
- 3 Les Amazones ★
- 4 Maison des entreprises Cap Nord ★
- 5 Les Ateliers Briand ★
- 6 La Galoche ★
- 7 Allée du Textile ★
- 8 La Base - Fends la Bise ★
- 9 L'étape 22D ★
- 10 Co-Con La Saulaie ★
- 11 Place des Martyrs de la résistance ★
- 12 Fagor ★
- 13 Place Grandclément ★
- 14 Poudrette ★
- 15 Les Grands Terrains de Parilly ★
- 16 Les jardins partagés des Marronniers ★
- 17 Le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel ★
- 18 La Station Mue ★
- 19 ZAC Armstrong ★
- 20 Halle Girondins ★
- 21 Les Grandes Voisines ★
- 22 Les Grandes Locos (Technicentre SNCF) ★
- 23 Maison de l'Hospitalité ★
- 24 Place Chardonnet ★
- 25 Petite place de la Croix-Rousse ★
- 26 Place Durel ★
- 27 Les Marais ★
- 28 Menuiserie Collective ★
- 29 U de la Duchère ★
- 30 La DuchESse ★
- 31 Territoires (Halles SERNAM) ★
- 32 L'encyclie ★
- 33 Halles du Faubourg ★
- 34 La Cité des Halles ★
- 35 L'Autre Soie ★
- 36 Maison des 4 vents ★
- 37 Coblod ★
- 38 ACI ★
- 39 Balmes Monmousseau ★
- 40 ZAC Mermoz Sud ★
- 41 Halle Agricolaire de la Duchère ★
- 42 ZAC Mas du taureau ★
- 43 L'Archipel ★

- Occupations transitoires activées ou en cours d'activation
- Occupations transitoires terminées
- ★ Sites propriétés de la Métropole

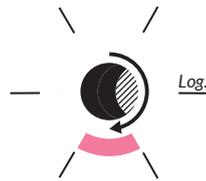
SYNTHÈSE MULTICRITÈRES DES SITES



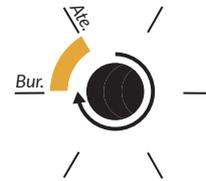
1 La Station



2 Halle Debourg



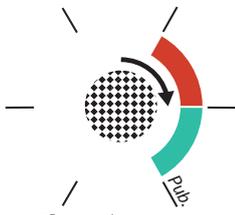
3 Les Amazones



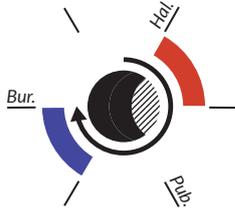
4 Maison des entreprises Cap Nord



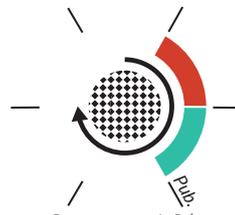
5 Les Ateliers Briand



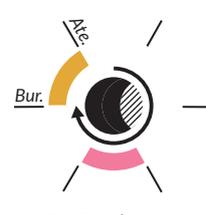
11 Place des Martyrs de la Résistance



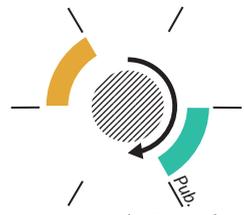
12 Fagor



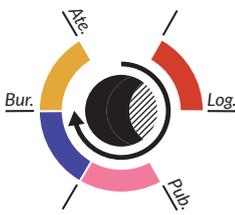
13 Place Grandclément



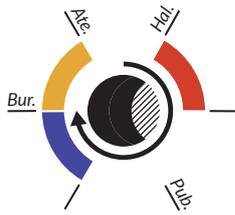
14 Poudrette



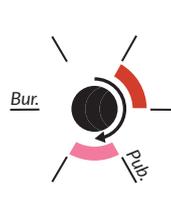
15 Les Grands Terrains de Parilly



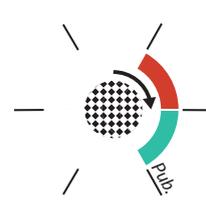
21 Les Grandes Voisines



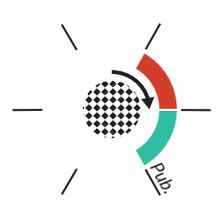
22 Les Grandes Locos (Technicentre SNCF)



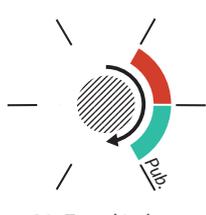
23 Maison de l'Hospitalité



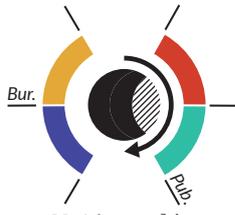
24 Place Chardonnet



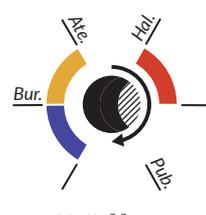
25 Petite place de La Croix-Rousse



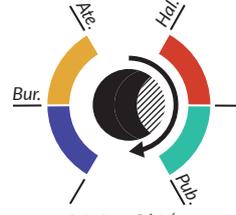
31 Territoires (Halles SERNAM)



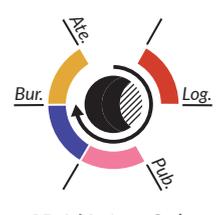
32 L'encyclie



33 Halles du Faubourg



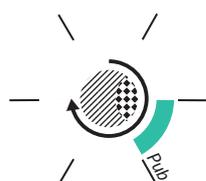
34 La Cité des Halles



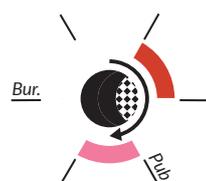
35 L'Autre Soie



41 Halle Agricole de la Duchère



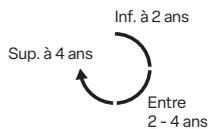
42 ZAC Mas du taureau



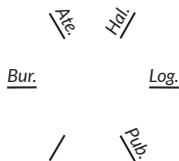
43 L'Archipel



Durée de l'occupation



Nature des locaux

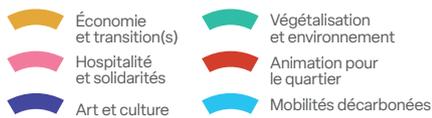


Bur. Bureau
 Log. Logements
 Ate. Atelier
 Pub. Accueil du public
 Hal. Halles/entrepôts

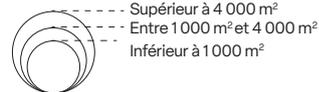
Typologie d'espace



Vocations



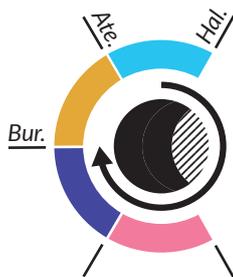
Surface du projet





LES ATELIERS BRIAND

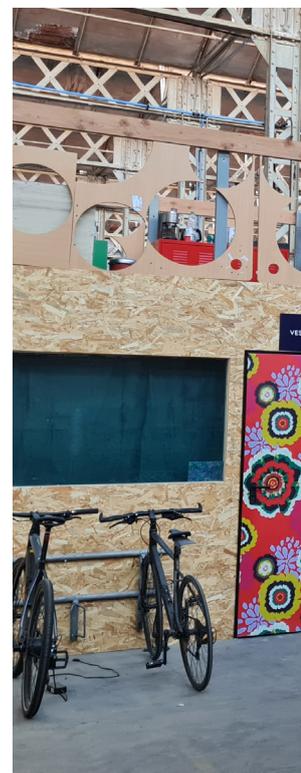
Le tiers lieu productif et circulaire de la Porte des Alpes



L'ancienne usine Solyem, spécialisée dans la production de joints de culasse, a été construite à partir des années 1920. Elle s'inscrit dans le grand secteur de Saint-Priest situé à l'interface entre le centre-ville et la gare. En vue de mener un projet d'envergure à l'échelle de ce vaste périmètre (intégrant aussi la caserne Chabal désaffectée appartenant à l'Armée), la Métropole de Lyon a acquis le site en 2018 suite au départ de l'entreprise sur un nouveau site de Saint-Priest.

L'opportunité d'un projet transitoire apparaît dès lors sur un peu moins de la moitié du tènement. Les études de faisabilité et l'appel à projet menés par la Métropole entre 2019 et 2020 débouchent sur l'installation du tiers-lieu des Ateliers Briand en 2021.

Géré par Intermède, ce site précurseur de l'urbanisme transitoire de la Métropole de Lyon, participe à la politique de transition économique. Pépinière de projets, booster d'entreprises créatives, soutien à de nouvelles filières et mise en coopération de projets, les Ateliers Briand abritent des activités dont les modèles se testent ou se déploient. Ils proposent des espaces variés (bureaux, ateliers, stockages, halles, etc.) avec des tarifs inférieurs à ceux du marché. Ce projet favorise l'ancrage local d'un écosystème de 35 structures qui coopèrent sur le plan professionnel et humain : économie circulaire, arts et artisanat, services et mobilité durable. Cette aventure collective est orchestrée et animée par une coordinatrice de site qui en assure la gestion au quotidien, organise l'installation des activités et facilite les relations entre les parties prenantes.

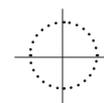


Fiche technique

n°05

Propriétaire	Métropole de Lyon
Lieu	25 rue Aristide Briand 69800 St-Priest
Durée	6 ans
Surface occupée	1 000m ² de bureaux, 2 000m ² de halle, 17 000m ² d'espaces extérieurs, sur un terrain de 2,1 ha

Mode de gestion	1 occupant-gestionnaire (Intermède) + multi sous-occupation
Nbr de structures occupantes	35
Nbr de personnes sur site	90

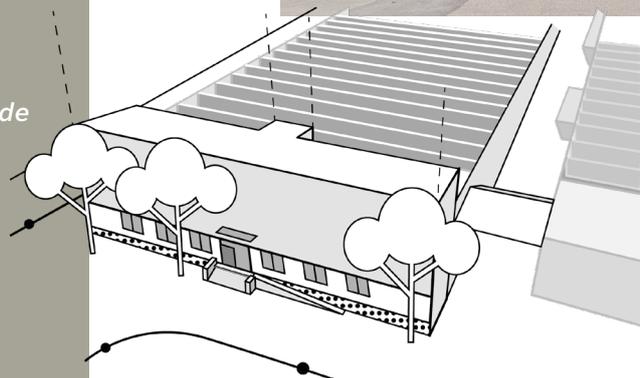




Photos © Intermède

Ce qu'il faut retenir

Les Ateliers Briand prolongent la vocation productive du site tout en développant un modèle de transition économique autour de l'économie circulaire, sociale et solidaire. Les 35 structures entrepreneuriales, associatives et créatives bénéficient de ce lieu transitoire et de l'animation d'Intermède pour 6 années.

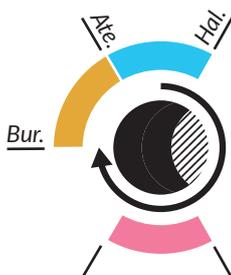




L'ÉTAPE

22 D

5 hectares au service des transitions économiques et des solidarités



Le site transitoire de L'étape 22D, anciennement propriété de l'entreprise BOBST, s'inscrit dans le grand projet urbain du Carré de Soie. Dès l'acquisition de l'usine en 2021 par la Métropole de Lyon, le développement d'une phase transitoire a été décidé par la Métropole et la Ville de Villeurbanne, jusqu'à fin 2027, échéance à laquelle un projet urbain commencera son déploiement. Le tènement a été complété en 2022 par l'acquisition de l'usine Thyssen, située immédiatement au nord.

L'étape 22D est en passe de devenir sur près de 5 ha le démonstrateur majeur de l'urbanisme transitoire de la Métropole de Lyon, avec une activation progressive de ses halles industrielles, ateliers, bureaux et espaces extérieurs. L'ampleur du site a en effet permis d'envisager dès le début de la démarche une mixité de vocations qui se traduit aujourd'hui par :

- Grand Plateau - manufacture des mobilités actives et durables - depuis 2022 sur 3600 m² (bat N - 110 personnes)

- 12 habitats légers pour l'hébergement temporaire de 48 jeunes majeurs (partenariat Métropole - Acoléa)

- 2 appels à projets courant été 2023, l'un dédié à l'économie circulaire, le textile et l'ESS sur plus de 3 000 m² (bat T), l'autre pour désigner le gestionnaire des 15 000 m² de grandes halles et bureaux en vue d'un projet d'occupation mixte, productif et solidaire.

- le démonstrateur industriel Indulo (partenariat Métropole - Université de Lyon)



Fiche technique

n°09

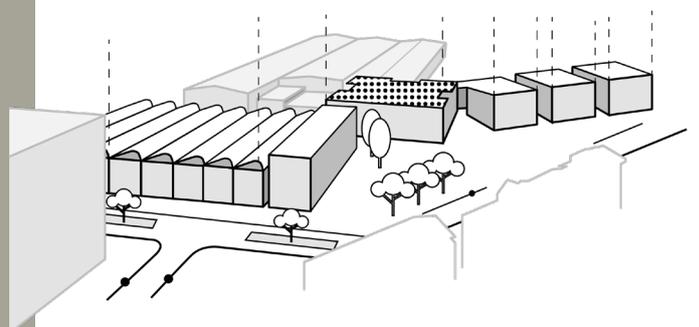
<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	22 rue Decombe-rousse 69100 Villeurbanne
<i>Durée</i>	4 à 6 ans (suivant entité)
<i>Surface occupée ou en cours d'activation</i>	36 500 m ² bâtis sur 5 ha

<i>Mode de gestion</i>	Groupements d'occupants ou occupant, gestionnaire suivant l'entité
<i>Nbr de structures occupantes</i>	Environ 15 à l'été 2023
<i>Nbr de personnes sur site</i>	150 personnes à l'été 2023



Ce qu'il faut retenir

L'étape 22D est composée sur près de 5 ha, de 36 500 m² de halles industrielles, d'ateliers et de bureaux. Jusqu'à fin 2027, ce projet transitoire est tourné vers des activités productives, de l'économie circulaire, de l'ESS ainsi de l'hébergement temporaire. Mobilisant des montages transitoires diversifiés, le site est en passe de devenir, par sa taille et la multiplicité de ses vocations, un démonstrateur de l'urbanisme transitoire métropolitain.

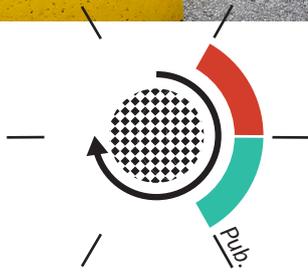




© Métropole de Lyon - Julien Rambaud

PLACE GRANDCLÉMENT

Les aménagements temporaires
au service de la co-construction de l'espace public



Ancien centre de Villeurbanne jusqu'aux années 1930 et la naissance du quartier des Gratte-Ciel, la place Jules Grandclément reste une centralité de quartier qui souffre d'une perte de qualité urbaine (nombreuses voiries et axes de transports en commun), et appelle de longue date un réaménagement. Elle jouxte le périmètre plus large de la ZAC Grandclément qui prévoit sur 45 ha un fort renouvellement urbain et économique ainsi que la création d'un parc de 2,6 ha.

Le projet d'espace public de la place Grandclément a été suspendu à plusieurs reprises, avec la mise en site propre de la ligne forte C3,

puis plus récemment les travaux du tramway T6 Nord dont la livraison est annoncée pour 2026. Ce dernier report a été mis à profit pour engager une démarche de préfiguration et de test. Cette véritable première phase de transformation du site a permis d'enrichir la concertation et le projet ainsi que d'améliorer à court terme les aménités et le confort de la place. Des aménagements et équipements temporaires ont été déployés, dont certains adaptés de manière saisonnière : totem d'information, carrousel en bois et éolienne à pédale, brumisateurs, îlot de verdure et coin pique-nique, nombreux mobiliers urbains et voiles d'ombrage, etc.

Fiche technique

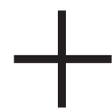
n°13

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	Place Grandclément, avenue Léon Blum cours Tolstoï 69100 Villeurbanne
<i>Durée</i>	4 ans
<i>Surface occupée</i>	2 ha

<i>Mode de gestion</i>	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Villeurbanne
<i>Nbr de structures occupantes</i>	-
<i>Nbr de personnes sur site</i>	-

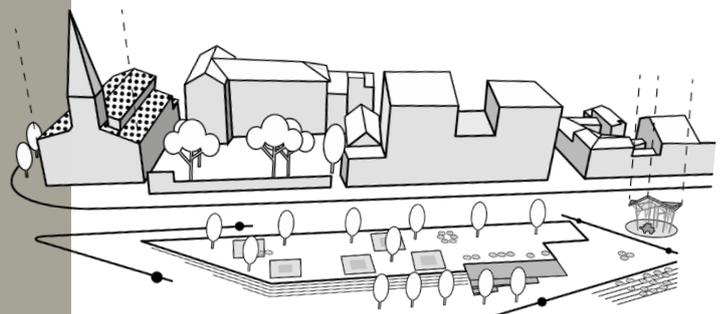


© Métropole de Lyon - Julien Rambaud



Ce qu'il faut retenir

Les aménagements temporaires sont au cœur du renouveau de la place Grandclément afin d'articuler les multiples temporalités du projet entre 2018 et 2026, échéance de livraison du tram et de la place. Dès le départ, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ont placé l'urbanisme transitoire au cœur de la stratégie de requalification du lieu comme vecteur de concertation de la place de demain et réponse à court terme aux besoins du quartier.

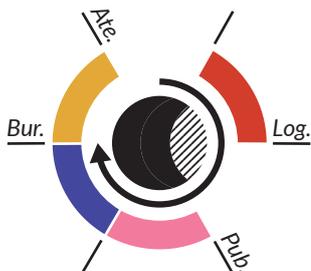




© Thierry Fournier Métropole de Lyon

LES GRANDES VOISINES

Le plus grand tiers-lieux social et solidaire de France



L'hôpital gériatrique Antoine Charial, situé à Francheville et Craponne, a fermé ses portes début 2021. Il constitue dès lors une réserve foncière en attente d'un projet urbain, dont la programmation reste à élaborer. Les Hospices Civils de Lyon, propriétaires du site, ont initié avec et sous l'impulsion de l'État, un vaste projet transitoire autour de l'hébergement d'urgence et dont la Métropole est partenaire (financement de 60 places liées à sa compétence de protection de l'enfance).

Une convention de 3 ans, récemment renouvelée pour la même durée, a été signée en 2021 entre l'État, la Fondation de l'Armée du Salut et le Foyer Notre Dame des Sans-Abri en partenariat avec Plateau Urbain. Elle prévoit le développement d'un projet transitoire mixte et foisonnant, à la

fois au service des publics hébergés et ouvert sur le territoire, ses porteurs de projets et ses habitants.

Les Grandes Voisines s'organisent autour de 5 centres d'hébergement bénéficiant à plus de 475 personnes et d'un dispositif d'insertion professionnelle représentant une soixantaine de postes.

Le projet s'est enrichi d'une ambition territoriale forte avec le développement d'un programme mixte de locaux à destination de plus de 40 porteurs de projet (dont 60 % sont issus du territoire immédiat) et de services pour les hébergés comme pour les habitants du territoire : pôle de santé solidaire, ludothèque, épicerie solidaire, activités culturelles, sportives, d'éducation populaire, un restaurant et un hôtel d'insertion.



Fiche technique

n°21

Propriétaire	Hospices Civils de Lyon
Lieu	40 Av. de la Table de Pierre, Francheville/Craponne
Durée	3 ans renouvelé = 6 ans
Surface occupée	22 000 m ² bâtis sur 6,5 ha

Mode de gestion	Groupement FNDA et Armée du Salut, en partenariat avec Plateau Urbain
Nbr de structures occupantes	50
Nbr de personnes sur site	700 environ



© Thierry Fourmier Métropole de Lyon



© Plateau Urbain - A Charoy



© Plateau Urbain

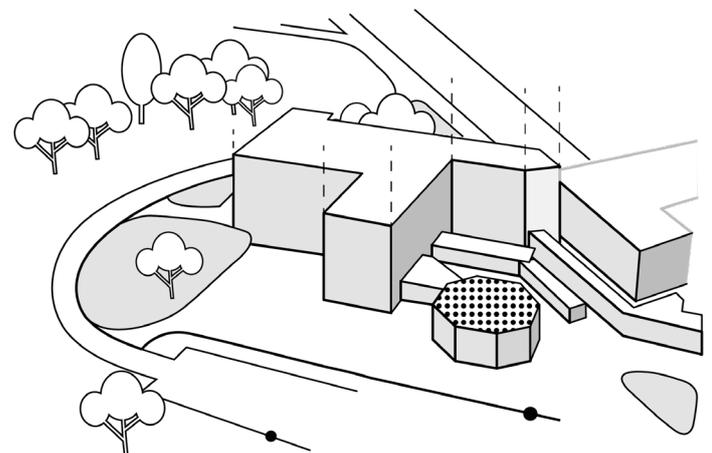


© Plateau Urbain - Anne Leroy



Ce qu'il faut retenir

Les Grandes Voisines constituent le plus grand tiers-lieu social et solidaire de France. Véritable démonstrateur de ce que permet le transitoire, elles révèlent la capacité de rassemblement du monde associatif et la puissance des partenariats entre associations, institutionnels et entreprises privées en soutien. Lieu de rencontre et de ressourcement, elles contribuent à développer le pouvoir d'agir des hébergés, porteurs de projets, riverains et associations, mais aussi celui des salariés mobilisés auprès des publics.

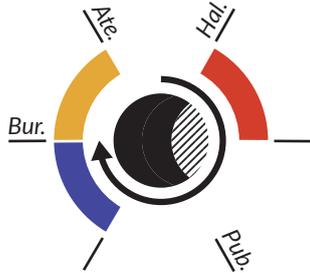




© Thierry Fournier Métropole de Lyon

LES GRANDES LOCOS

(TECHNICENTRE SNCF)



La préfiguration d'une polarité culturelle
métropolitaine

Lieu de production industrielle et ferroviaire depuis le milieu du XIX^e siècle, les Ateliers d'Oullins sont devenus le Technicentre SNCF, cessent leur activité depuis 2019 pour être transférés à Vénissieux, dans le quartier Gare. Cela marque le début d'un long et vaste programme de renouvellement urbain à la mesure de ce site de plus de 20 hectares. La mission d'urbaniste en chef du projet pérenne s'engagera à partir de 2024 en vue d'un déploiement opérationnel à partir de 2027.

La Métropole de Lyon et la SNCF entament très tôt une réflexion d'urbanisme transitoire. La SNCF développe des premières occupations temporaires sur une partie de son patrimoine, en façade de l'Yzeron. En 2020, émerge le concept des recycleries (culturelle et du bâtiment durable). Un an plus tard, le site est également interrogé pour devenir un futur pôle de grands événements culturels à dimension

métropolitaine jusqu'en 2030, en lieu et place des halles Fagor (Lyon 7). Le projet des Grandes Locos est ainsi acté en 2022.

Sa mise en œuvre s'inscrit dans un scénario d'implantation évolutif, d'année en année, décliné en fonction des capacités du site et de la programmation dans le temps des travaux nécessaires. Dès à présent, la vocation temporaire du site déclenche des investissements pérennes (acquisitions et travaux de réhabilitation).

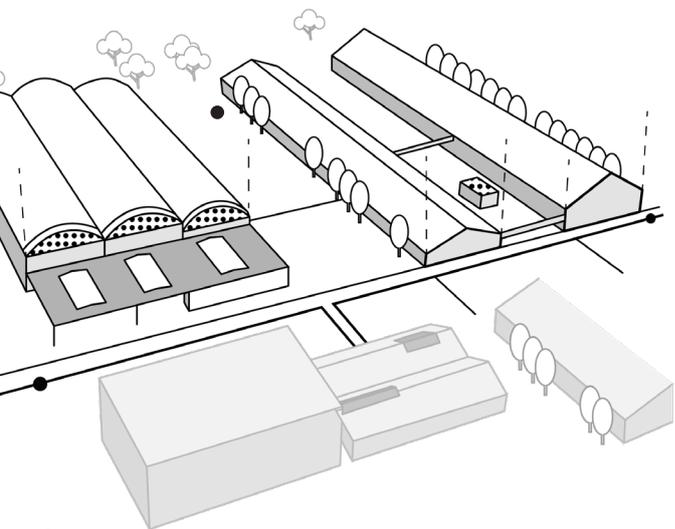
La Métropole de Lyon s'engage ainsi dans une démarche globale de recyclage patrimonial et urbain, qui offre une réponse aux besoins du territoire et de ses acteurs culturels, tout en alimentant les réflexions sur le projet urbain pérenne.



Fiche technique

n°22

Propriétaire	SNCF Immobilier / Métropole de Lyon	Mode de gestion	En cours de définition
Lieu	25 quai Pierre Semard 69350 La Mulatière	Nbr de structures occupantes	1 gestionnaire à définir + des structures occupantes
Durée	7 ans	Nbr de personnes sur site	Jauge à 12 000 en simultané / en cumulé 250 000 /an
Surface occupée	30 000 m ² bâtis + 20 000 m ² d'espaces extérieurs		



CF)



© Intermède



© Métropole de Lyon

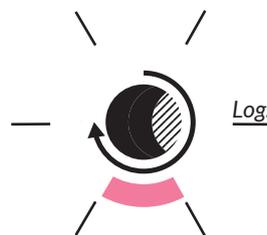
Ce qu'il faut retenir

Les Grandes Locos participent d'une démarche de préfiguration programmatique d'un des futurs projets urbains majeurs de l'agglomération. Elles tissent la valeur patrimoniale et le passé industriel du site, avec les enjeux de production et de diffusion culturelles considérées comme essentielles dans l'écosystème métropolitain.



LA STATION

Un partenariat inédit entre la Métropole et l'État pour répondre à la situation des jeunes migrants en recours de minorité



© Le mas



© Métropole de Lyon

La Station Rockefeller est un centre d'hébergement temporaire constitué de structures modulaires installées afin d'accueillir des jeunes migrants en recours de minorité. Elle a permis de prendre en charge les publics issus du squat du collège Scève (Lyon 4) dont la résorption avait constitué un engagement de campagne lors des municipales de 2020, en pleine crise covid.

Installée à l'initiative de la Métropole de Lyon, La Station a amorcé un partenariat avec l'État qui a depuis financé une seconde Station, place de Milan (Lyon 3), dédiée également aux jeunes en recours de minorité.

Le terrain de la Station Rockefeller, situé à l'angle de l'avenue Rockefeller et du boulevard Pinel, constitue une réserve foncière au cœur du pôle Santé Est de Lyon pour le projet de développement urbain du Bio-Parc dont la programmation sera étudiée en lien avec l'évolution du site voisin de l'hôpital Desgenettes, en cours de fermeture.

Dans l'attente, le terrain sert la politique publique de l'hospitalité. Depuis son ouverture en novembre 2020, le site a permis plus de 250 mises à l'abri par l'association Le Mas.



© Métropole de Lyon

Fiche technique

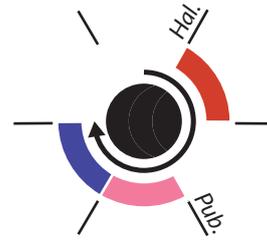
n°01

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	83 avenue Rockefeller 69003 Lyon
<i>Durée</i>	4 ans
<i>Surface occupée</i>	1 916 m ²

<i>Mode de gestion</i>	Convention avec l'association Le Mas
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1
<i>Nbr de personnes sur site</i>	52 places + 6 ETP

HALLE DEBOURG

Des occupations culturelles progressives



Située en plein cœur du 7^e arrondissement de Lyon, la Halle Debourg fait partie depuis 1984 des réserves foncières de la Métropole de Lyon constituées pour mener le grand projet urbain de Gerland, à l'œuvre depuis les années 1990.

Après avoir longtemps servi d'atelier ou d'entrepôt pour les services techniques de la collectivité, la halle renaît sous l'impulsion de la politique culturelle de la Métropole de Lyon. Cette dernière la met à disposition pour accueillir des événements culturels depuis 2017 (pièces de théâtre, défilés, etc.) et des événements plus réguliers comme le festival international de street-art « Peinture Fraîche ».

À proximité des établissements d'enseignement supérieur de Gerland, la halle a également servi de lieu de distribution de colis alimentaires aux étudiants durant la crise covid.

Elle est progressivement identifiée comme un site d'occupation transitoire à part entière, ce qui nécessite une mise à niveau technique et réglementaire que l'état du bâti, très dégradé, ne permet pas d'envisager. La fin de son usage temporaire a ainsi dû être actée en 2023.

Fiche technique

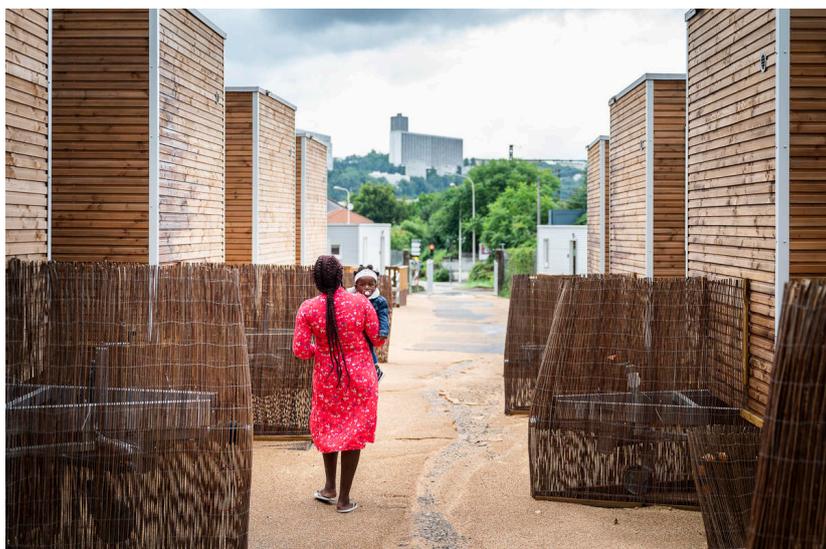
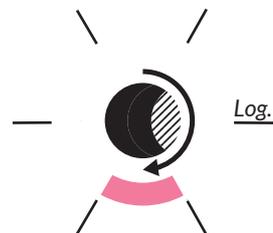
n°02

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	47 avenue Debourg 69007 Lyon
<i>Durée</i>	COP de courte durée pendant 5 ans
<i>Surface occupée</i>	2 636 m ² bâtis + 1 000 m ² extérieurs

<i>Mode de gestion</i>	Métropole de Lyon
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1 (organisateur festivals + artistes participants)
<i>Nbr de personnes sur site</i>	500

LES AMAZONES

Le premier site d'hébergement temporaire réalisé
en alternative aux nuitées d'hôtel



Le site des Amazones s'inscrit dans le dispositif Co-Con porté par le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri (FNDSA) qui accueille des femmes isolées avec enfant de moins de 3 ans.

Les Amazones sont installées sur le terrain de l'ancien dépôt de sel du Grand Lyon, désaffecté depuis 2011 et inscrit au plan de cession de la Métropole de Lyon. Cette dernière a décidé mi-2020 de mettre à profit le temps des procédures foncières et de la définition du programme économique du site (logistique urbaine ou activité productive) en le mobilisant pour sa politique d'hospitalité.

La convention (2021-2024) signée par la Métropole de Lyon avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a permis l'installation de ce centre d'hébergement, qui propose 20 places pour des femmes orientées par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfance de la Métropole et la Maison de la Veille Sociale. Vingt tiny houses de 16 m² sont équipées de sanitaires et de kitchenettes. Une cuisine collective, un espace d'échange, une buanderie, deux bureaux et du stockage complètent ce lieu de vie qui favorise un accompagnement social complet (aide à la parentalité, aide aux devoirs, animations...) et une intimité retrouvée.

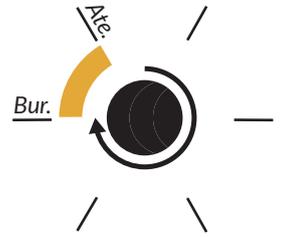
Fiche technique

n°03

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	93 avenue Sidoine Apollinaire 69009 Lyon
<i>Durée</i>	3,5 ans
<i>Surface occupée</i>	2 693 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	Convention avec Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1
<i>Nbr de personnes sur site</i>	20 ménages soit 40 à 45 places + 4 ETP

MAISON DES ENTREPRISES CAP NORD



Une pépinière temporaire pour faire pousser
les entreprises à Rillieux-la-Pape



La Métropole de Lyon a activé en occupation transitoire pour une durée de 4 ans un bâtiment de 25 bureaux inoccupés et 40 places de stationnement, soit environ 1400 m² à destination d'entrepreneurs dans le cadre de sa politique de développement économique.

Le terrain a été acquis par la Métropole de Lyon à Enedis dans le cadre des remboursements du projet urbain « Charles de Gaulle » à Rillieux-la-Pape. La restructuration du quartier et de l'entrée de ville nécessitant de poursuivre la maîtrise foncière, un projet transitoire a été initié en lien avec la Ville.

Après des travaux réalisés par la Métropole, l'association Cap Nord a investi courant 2022 ce lieu idéalement situé, connecté aux réseaux de transports, à proximité de commerces et loisirs. La pépinière d'entreprises propose ainsi des bureaux, des ateliers, des salles de réunion, un espace de coworking, une cuisine, du stockage, etc. Les structures présentes peuvent bénéficier du dispositif CitésLab d'accompagnement et d'amorçage de projets ainsi que du fablab La Capsule, orienté sur la sensibilisation aux savoir-faire artisanaux, technologiques et numériques.

Fiche technique

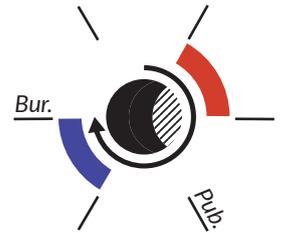
n°04

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	80 avenue du Loup Pendu 69140 Rillieux-La-Pape
<i>Durée</i>	5 ans + 1 an
<i>Surface occupée</i>	1 425 m ² bâti

<i>Mode de gestion</i>	Occupant- gestionnaire : association Cap Nord
<i>Nbr de structures occupantes</i>	20
<i>Nbr de personnes sur site</i>	50

LA GALOCHE

Un tiers-lieu associatif sur le site de l'ancien
Hôtel du Commandement



Dernière pièce urbaine de l'ancienne caserne de gendarmerie, située dans la continuité de la ZAC Castellane, l'hôtel du Commandement est un grand bâtiment militaire néoclassique des années 1930 entouré de plusieurs annexes et d'un parc arboré. Il a été transformé en centre de formation pour la gendarmerie dans les années 1980 (salles de classes, réfectoire, chambres étudiantes, etc.).

Cette réserve foncière a été acquise en 2004 par la Communauté urbaine de Lyon en vue d'un projet urbain en lien avec l'évolution de la résidence Le Camp de Dynacité, immédiatement attenante.

Ce patrimoine abandonné est très dégradé, et le bâtiment lui-même n'a pu être activé.

Néanmoins, le site se voit offrir une deuxième vie pour une durée de 5 ans avec l'installation d'un modulaire pour développer le projet de La Galoche : un tiers-lieu associatif, animateur du territoire en proximité avec une programmation culturelle et festive. Les locaux temporaires regroupent un café, une épicerie locale et de vrac ainsi qu'un espace de travail partagé.



Fiche technique

n°06

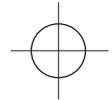
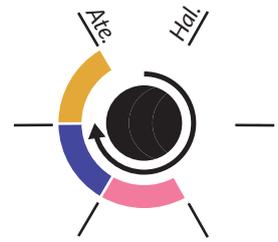
<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	1257 rue de la République, 69580 Sathonay-Camp
<i>Durée</i>	5 ans
<i>Surface occupée</i>	220 m ² bâtis sur 1 400 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	Occupant unique : association La Galoche
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1
<i>Nbr de personnes sur site</i>	1 ETP + public



ALLÉE DU TEXTILE

Le patrimoine industriel du Carré de Soie



Les sheds de l'allée du Textile font partie de l'ancienne usine TASE (Textiles Artificiels du Sud-Est), ensemble industriel patrimonial emblématique du début XX^e siècle, qui marque encore aujourd'hui l'identité du quartier avec l'ancienne usine, ses logements collectifs et sa cité-jardin.

L'usine qui ferme ses portes dans les années 1980 laisse alors vacant un bâtiment central avec une architecture industrielle de grande qualité (poutres en acier, larges fenêtres, etc.)

Situé au cœur du grand projet urbain du Carré de Soie initié dans les années 2000, jouxtant plusieurs

projets immobiliers mixtes et en lien avec le pôle multimodal de La Soie, l'occupation transitoire du lieu bénéficie du temps long de ce vaste projet urbain et des interrogations sur sa programmation à venir.

Aujourd'hui, les sheds de l'allée du Textile sont confiés par la Métropole de Lyon, pour des périodes de 3 ans renouvelables, à plusieurs structures y mêlant leurs activités : Silk Me Back (association patrimoniale autour d'un métier à tisser), Cagibig (mutualisation écoresponsable des équipements techniques pour des manifestations culturelles) ou encore l'ONG Les Soldats de la Paix.

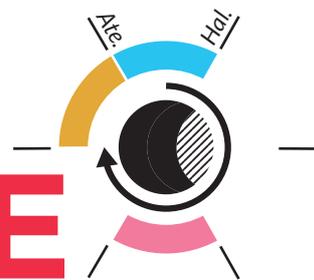
Fiche technique

n°07

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	4, allée du Textile, 69120 Vaulx-en-Velin
<i>Durée</i>	Plus de 10 ans, progressivement
<i>Surface occupée</i>	3 000 m ²

<i>Mode de gestion</i>	Multi - occupants
<i>Nbr de structures occupantes</i>	7 à l'été 2023
<i>Nbr de personnes sur site</i>	20

LA BASE FENDS LA BISE



Le site qui fait cohabiter hébergement d'urgence et cyclo-logistique

© Métropole de Lyon - Thierry Fournier



© Métropole de Lyon



© Métropole de Lyon - Thierry Fournier

Réserve foncière de long terme du secteur Blum-Cusset, le site fait l'objet d'une réflexion autour d'une programmation intégrant activité en ville et logistique urbaine. D'abord identifié comme opportunité pour la politique publique de l'hospitalité, il est aussi le support de développement d'une activité cyclo-logistique, lui conférant un caractère mixte inédit.

D'une part, le site la Base est un lieu d'hébergement dont la maîtrise d'ouvrage et la gestion sont assurées par l'association Le Mas, à destination de femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans. Le lieu accueille 17 ménages (soit 51 personnes) installés dans 17 Tiny Houses depuis mars 2021. Ces hébergements constituent un nouveau départ pour ces femmes, qui bénéficient sur place d'un

accompagnement complet vers l'insertion sociale et professionnelle. Par la mise à disposition du terrain, la Métropole de Lyon fait de l'urbanisme transitoire un levier de renouvellement et d'accentuation de sa politique d'hospitalité.

D'autre part, le site accueille depuis 2022 l'entreprise Fends la Bise qui l'utilise comme base logistique sur 600 m² pour organiser son offre de livraison à l'aide vélos, vélos-cargos et remorque cargo. Ici, la Métropole de Lyon soutient la filière économique des mobilités décarbonées tout en testant l'usage de logistique urbaine en réflexion pour la programmation pérenne du secteur.

Fiche technique

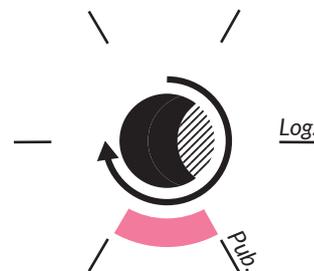
n°08

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	194 Avenue Léon Blum 69100 Villeurbanne
<i>Durée</i>	6 ans pour Le Mas 3 ans pour Fends la Bise
<i>Surface occupée</i>	7 569 m ² de terrain pour Le Mas + 600 m ² de bâties pour Fends la Bise

<i>Mode de gestion</i>	2 occupants- gestionnaires: Le Mas et Fends la bise
<i>Nbr de structures occupantes</i>	5
<i>Nbr de personnes sur site</i>	77



CO-CON LA SAULAIE



Un centre d'accueil innovant qui fait son nid au cœur de la Saulaie



La ZAC de la Saulaie, constituée en 2018, est une immense friche de 20 hectares. Acquis auprès de la SNCF par la Métropole de Lyon en 2008, elle est concédée en 2020 à la SERL. Un important projet urbain prévoit de déployer 128 000 m² de surface de plancher entre 2024 et 2033. L'ambition est métropolitaine : faire du quartier de la Saulaie un éco-quartier complet à horizon 2030.

À la faveur du phasage opérationnel, une démarche globale d'urbanisme transitoire est projetée à l'échelle de la ZAC. Dès 2023, du foncier est mobilisé pour accueillir le site du Co-Con, un centre d'accueil constitué de 22 tiny houses destinées à des mamans avec enfant de moins de 3 ans. Le site est géré par Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri pour une durée de 3 ans.

Le Co-Con traduit les ambitions de la politique d'hospitalité et de solidarité de la Métropole de Lyon. Il va voisiner avec la Société Protectrice des Végétaux en cours d'installation, en transfert depuis la Halle des Girondins.

D'autres occupations transitoires sont en réflexion sur le reste du périmètre de la ZAC La Saulaie.



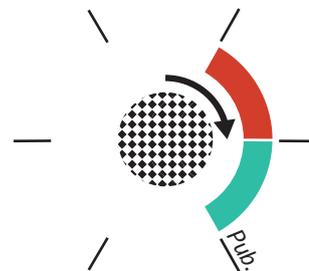
Fiche technique

n° 10

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	4 rue Dubois Crancé 69600 Oullins
<i>Durée</i>	3 ans
<i>Surface occupée</i>	4 081 m ² de terrain (surface bâtie 514 m ²)

<i>Mode de gestion</i>	Le Foyer Notre-Dame Des Sans-Abri
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1
<i>Nbr de personnes sur site</i>	54

PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE



Animer la place et tester de nouveaux usages avant le projet pérenne



© TheGoodFactory



© SPL Part Dieu

La place des Martyrs de la Résistance est un espace public dans le périmètre du grand projet urbain de la Part-Dieu, avec un fort enjeu de proximité (multiples usages de marché, stationnement, cour d'école, etc.) Cet espace fait l'objet d'un projet d'aménagement et de réhabilitation à l'horizon 2024 pour créer un véritable espace public végétalisé.

En attendant les travaux définitifs, un dispositif d'urbanisme transitoire porté par la SPL Part-Dieu a été mis en place afin de tester des usages et de préfigurer des aménités, entre concertation et co-construction. La SPL s'est appuyée sur une

prestation de La Formidable Armada en groupement avec The Good Factory.

La démarche a été menée en lien avec la rue des écoles Léon Jouhaux, située dans la continuité de la place, et en partenariat avec la MJC du Rancy et des associations locales (La Ville à Vélo). Cette expérimentation urbaine propose un espace ludique pour les enfants, préfigurant une future aire de jeux, un espace d'apprentissage du vélo qui sera pérennisé dans l'aménagement final, des gradins, des tables de pique-nique et une terrasse, ainsi qu'une végétalisation recrée dans un sol dé-bitumisé.



© SPL Part Dieu

Fiche technique

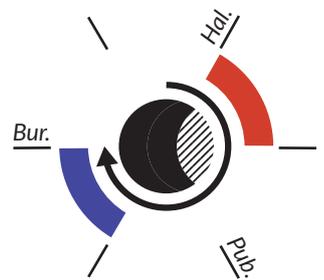
n° 11

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	Place des Martyrs de la Résistance 69003 Lyon
<i>Durée</i>	1 an
<i>Surface occupée</i>	6 000 m ²

<i>Mode de gestion</i>	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Lyon
<i>Nbr de structures occupantes</i>	-
<i>Nbr de personnes sur site</i>	-

FAGOR

Un pôle événementiel et culturel à la dimension internationale



© Métropole de Lyon - Thierry Fournier



© Laurence Danière

Le site de Fagor est une friche industrielle emblématique du quartier de Gerland. Ancien pôle industriel de l'histoire ouvrière lyonnaise, l'usine d'électroménager Fagor-Brandt employait 1 800 personnes sur 11 hectares (dont 73 000 m² bâtis). Depuis les années 1980, l'usine a périclité et son acquisition par le Grand Lyon en 2014 pour soutenir l'activité industrielle en forte déprise n'a pas empêché sa fermeture en 2015. La partie Nord du tènement a fait l'objet d'un projet urbain : le PUP Ginko.

Les 6 hectares restant au sud, et leurs immenses bâtiments, sont alors devenus un lieu ressource de la politique culturelle et événementielle du territoire. En accueillant depuis 2017 les Nuits Sonores, la programmation s'est renforcée et organisée peu à peu, notamment autour de l'Association des Biennales (Biennale d'Art Contemporain, Biennale de la Danse, Lyon Street Food Festival). Les trois occupants principaux sont l'association des Biennales, Arty Farty et France TV.



© Métropole de Lyon - Thierry Fournier

Cette vocation événementielle et culturelle se termine fin 2023 pour laisser place à un centre de remisage pour le Sytral, et sera reprise par le site du Technicentre à La Mulatière, au sein des « Grandes Locos ».

Fiche technique

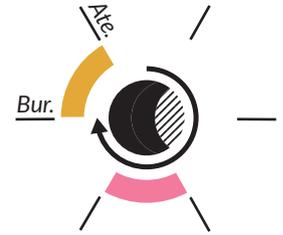
n°12

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	65 rue Challemel Lacour 69007 Lyon
<i>Durée</i>	7 ans
<i>Surface occupée</i>	29 000 m ² de surface bâtie

<i>Mode de gestion</i>	Multi-occupants
<i>Nbr de structures occupantes</i>	3 en continu
<i>Nbr de personnes sur site</i>	

POUDRETTE

Réemployer un bâtiment pour soutenir la filière du réemploi



Le terrain situé rue de la Poudrette à Villeurbanne constitue une des réserves foncières du grand projet urbain du Carré de Soie initié dans les années 2000. Le site a été activé suite à un appel à projet de la Métropole de Lyon dédié à l'économie circulaire. Il accueille depuis 2019, et jusqu'à 2025, l'entreprise Mineka, (spécialisée dans le réemploi de matériaux de construction à réutiliser et la collecte de chantier) et les Ateliers Emmaüs (dans son activité de création d'agencement et de mobilier à base de matériaux recyclés via des personnes en insertion). Ces porteurs de projet sont rejoints en 2023 par Baklaava, en transfert (avec son propre modulaire) depuis L'Autre Soie, atelier d'adaptation à la vie active (AVA) à destination prioritairement des hébergés d'Alynéa et tourné vers une activité des métiers de bouche.



Fiche technique

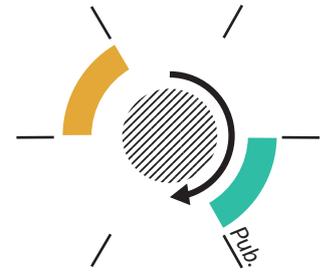
n° 14

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	182 rue de la Poudrette 69100 Villeurbanne
<i>Durée</i>	6 ans
<i>Surface occupée</i>	1 300 m ² bâtis (hors modulaire Baklaava) sur 5 500 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	Multi-occupants
<i>Nbr de structures occupantes</i>	3
<i>Nbr de personnes sur site</i>	30

LES GRANDS TERRAINS DE PARILLY

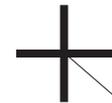
Un projet innovant d'économie environnementale



© Métropole de Lyon



© Arthur Barsotti



Jusqu'en 2022, l'iconique UC1 surplombait le boulevard périphérique avec ses 350 logements construits en 1959, faisant de cette unité d'habitation l'une des « barres » les plus grandes de France. En septembre 2022 s'engage sa déconstruction dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Parilly à Bron, porté par la Métropole de Lyon, la Ville de Bron et le bailleur social Lyon Métropole Habitat (LMH).

En attendant les travaux d'aménagement des futurs îlots, le large tènement libéré suite au chantier de démolition fait l'objet d'un projet d'occupation transitoire jusqu'en 2025. Un appel à projet a été initié par la Métropole

de Lyon tourné vers l'économie environnementale, circulaire et locale, et en particulier l'accompagnement de la filière émergente de fertilisation des terres.

Sur ce même quartier Parilly, une autre occupation transitoire est menée par LMH : "Les Locaux à Pic" qui vise à occuper 5 cellules commerciales vacantes allant de 45 m² à 105 m² et situées dans les rez-de-chaussée de l'UC6 (dont une partie est vouée à être démolie en 2028). Un appel à candidature a été lancé par LMH en 2022 pour une occupation jusqu'en 2025. L'enjeu est de dynamiser ce quartier sans attendre les futurs aménagements du projet de renouvellement urbain.

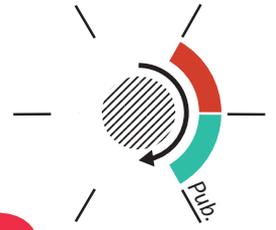
Fiche technique

n° 15

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	1 au 11 rue Paul Bellemain 69500 Bron
<i>Durée</i>	2,5 ans
<i>Surface occupée</i>	10 000 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	1 occupant
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1
<i>Nbr de personnes sur site</i>	-

LES JARDINS PARTAGÉS DES MARRONNIERS

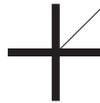


Des jardins partagés pour favoriser la rencontre
intergénérationnel en attendant la place de l'école



Le quartier des Marronniers, à Fontaines-sur-Saône, fait l'objet d'un projet urbain dont la partie Nord a vocation à favoriser le lien entre les résidences de Lyon Métropole Habitat et le groupe scolaire Les Marronniers : aménagement d'une place et construction d'un îlot de logements et d'équipements de petite enfance.

En attendant le début des travaux et la maîtrise foncière nécessaire au projet urbain, la Métropole de Lyon met en place une occupation transitoire sur les différents espaces de jardins auparavant associés à des pavillons privés, afin de les mettre à disposition des habitants et des acteurs du territoire (école, associations, services communaux, etc.) À partir de septembre 2023 et pendant 2 ans, cette occupation temporaire permettra de tester des usages et de créer un nouvel espace de proximité avec notamment une zone de liberté pour les enfants, un jardin partagé et une pépinière.



Fiche technique

n°16

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon et Ville de Fontaines-sur-Saône
<i>Lieu</i>	Rue Curie 69270 Fontaines- sur-Saône
<i>Durée</i>	2 ans
<i>Surface occupée</i>	2 600 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	Ville de Fontaines-sur- Saône
<i>Nbr de structures occupantes</i>	1
<i>Nbr de personnes sur site</i>	-

LE LABORATOIRE EXTÉRIEUR DES GRATTE-CIEL

Des animations en attendant la future extension de la centralité
de Villeurbanne



Construit en 1930 et marqué par la présence des premiers gratte-ciel de France, ce quartier iconique au cœur de Villeurbanne fait l'objet d'un vaste programme de restructuration et d'extension sur sa partie nord depuis 2015. La ZAC Gratte-Ciel Nord, concédée à la SERL, doit devenir une centralité intense, équilibrée, solidaire et adaptée aux enjeux climatiques contemporains, à horizon 2030.

Ce projet est accompagné d'une occupation transitoire tout aussi ambitieuse sur les parcelles inexploitées et démolies en attente.

Entre 2019 et 2023, au terme d'un appel à manifestation d'intérêt, le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel s'est constitué autour de quatre pôles : Maison des Échanges et des Transmissions Associatives, Gratte-Terre, Espace Partage Innovation et La Ferme des artisans et des créateurs. Elle a accueilli plusieurs dizaines de porteurs de projets autour de l'agriculture urbaine et de l'artisanat pour tester des usages (restauration, coworking, théâtre, ateliers, micro-chantier, etc.) et d'événements pour animer les lieux.

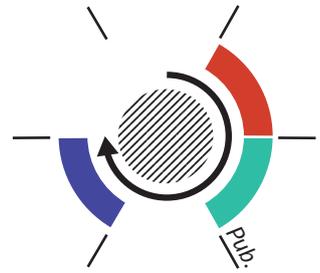
Fiche technique

n° 17

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon
<i>Lieu</i>	20 rue Léon Chomel 69100 Villeurbanne
<i>Durée</i>	3 ans
<i>Surface occupée</i>	7 000 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	GIE, La Ville Autrement
<i>Nbr de structures occupantes</i>	4
<i>Nbr de personnes sur site</i>	-

LA STATION MUE



Le laboratoire de la participation citoyenne et de l'innovation urbaine



La Station Mue est créée en 2018 sous l'impulsion de la SPL Confluence, en sa qualité d'aménageur pour le compte de la Métropole de Lyon. Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement urbain Lyon Confluence qui a pour ambition de rénover ce quartier encore fortement marqué par son passé industriel.

Le site préfigure le Champ, future oasis urbaine qui recouvrira à terme le sud de la presqu'île sur 5,5 hectares, abritant à la fois un millier d'arbres et des activités industrielles créatives et innovantes.

La Station Mue, qui s'étend aujourd'hui sur un parc de 7 000 m², est un projet transitoire conçu par Base Paysage et Bruit du Frigo. Le projet est rendu emblématique par sa grande structure en bois qui s'étend sur 750 m². Ce « laboratoire urbain » à ciel ouvert, qui place la participation citoyenne au cœur du projet, accueille de nombreux événements à destination du grand public, sur les thématiques de la culture, de la biodiversité, de la solidarité, de l'innovation... Une expérimentation de fabrication des terres fertiles est adossée au site transitoire, et participe de la logique d'économie circulaire.

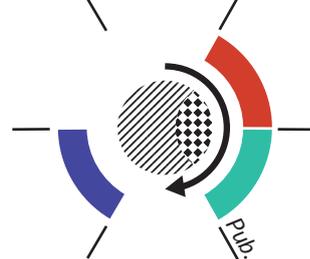
Fiche technique

n° 18

<i>Propriétaire</i>	SPL Confluence
<i>Lieu</i>	155 Cours Charlemagne 69002 Lyon
<i>Durée</i>	12 ans et +
<i>Surface occupée</i>	7 000 m ² de terrain

<i>Mode de gestion</i>	SPL Confluence
<i>Nbr de structures occupantes</i>	-
<i>Nbr de personnes sur site</i>	-

ZAC (ESPLANADE FRIDA KAHLO)



ARMONSTRONG

Une nouvelle esplanade expérimentant la prise en compte du genre



La ZAC Armstrong a été créée en 2006 pour conduire un projet de réaménagement urbain sur ce quartier majeur du plateau des Minguettes à Vénissieux, situé face à la centralité de Vénissy.

Dans le cadre de cette ZAC, deux expérimentations transitoires sont menées.

L'une, coordonnée par l'équipe du Grand Projet de Ville (GPV), porte sur le projet d'un îlot de fraîcheur sur le lot 1 de la ZAC, mis à disposition de la Ville qui le confie au groupement Passe Jardins et Graines de biodiversité désigné par un appel à projets organisé par la Ville. L'ANRU finance ce projet dans le cadre du programme « Quartiers Fertiles ».

La seconde est menée par la Métropole de Lyon en partenariat avec la Ville de Vénissieux sur l'esplanade Jean Cagne qui borde le quartier et en constitue sa façade sur l'axe du tramway.

Cet espace public minéral de 4 550 m² a été conçu en 2011 et livré en 2013 pour répondre aux attentes d'animation du site, mais n'a pas rencontré ses usagers.

En juin 2021, le comité de pilotage du projet a décidé de la reprise de l'esplanade en accompagnant pendant 1,5 an la transition entre l'existant et le futur espace. L'objectif est à la fois technique (tester la faisabilité du réemploi des bétons) et d'usage avec une expérimentation de prise en compte de la présence des femmes sur l'espace public.

Les concepteurs, le groupement HBLA / Ville Ouverte / Alto Step / Womenability, ont travaillé en lien avec la graphiste Marie Dautriche pour développer des aménagements transitoires à partir de béton de réemploi et de graphismes inspirés de l'œuvre de Frida Kahlo.

Véritable outil de concertation et d'appropriation, l'esplanade désormais dénommée Frida Kahlo, a été conçue en s'appuyant sur des études sociologiques et des dispositifs de concertation favorisant une parole égalitaire et inclusive. Son installation a fait l'objet d'un événement festif, culturel et participatif au mois de mai 2023.



Fiche technique

n° 19

<i>Propriétaire</i>	Métropole de Lyon	<i>Mode de gestion</i>	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Vénissieux
<i>Lieu</i>	Avenue Jean Cagne 69200 Vénissieux	<i>Nbr de structures occupantes</i>	-
<i>Durée</i>	1,5 an	<i>Nbr de personnes sur site</i>	-
<i>Surface occupée</i>	4 550 m ²		

HALLE GIRONDINS

Préfigurer une nouvelle centralité de quartier



© Aurélie Thomé



© Métropole de Lyon

La Halle Girondins, ancienne fumisterie d'environ 1000 m², fait partie du patrimoine industriel du 7^e arrondissement de Lyon. Au cœur du grand projet urbain de Gerland et plus particulièrement de la ZAC des Girondins concédée à la SERL par la Métropole de Lyon, elle est exploitée par Plateau Urbain.

qui œuvre pour donner une seconde vie à des plantes destinées à être éliminées. La fin de l'occupation transitoire est prévue fin 2023 pour laisser place dans quelques années à un nouveau quartier urbain.

Le bâtiment propose des locaux d'activités, du bureau à l'atelier, à faible loyer, pour préfigurer les usages d'un futur pôle socio-culturel sur le site. Les structures accueillies sont issues de différents secteurs du monde associatif, de l'artisanat ou de l'économie sociale et solidaire. Elles proposent des projets en lien avec l'art, la médiation culturelle, l'éducation et la culture ou encore la santé et l'environnement. L'espace extérieur jouxtant le bâtiment accueille 800 m² d'agriculture urbaine hors sol et la Société Protectrice des Végétaux



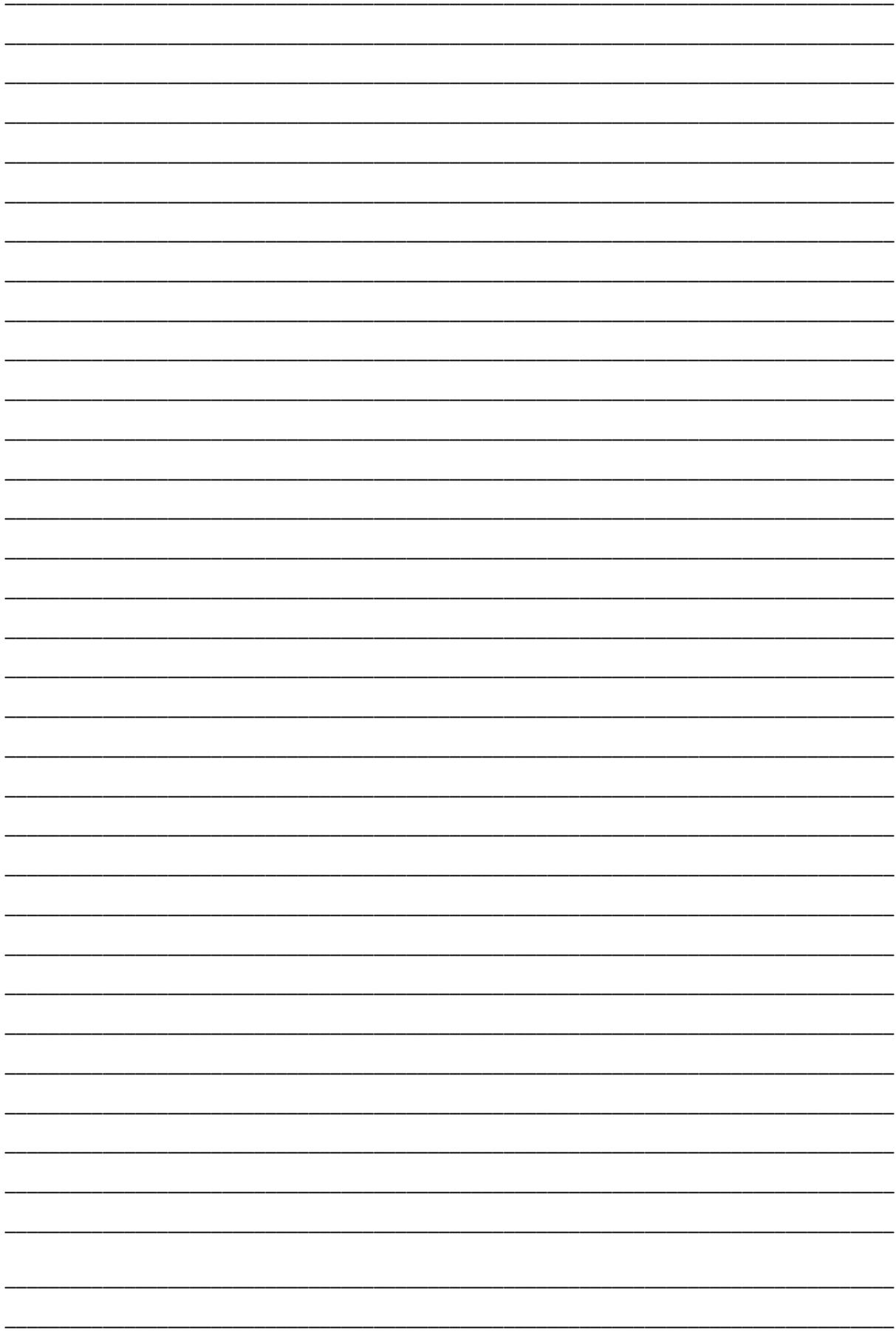
© Plateau Urbain

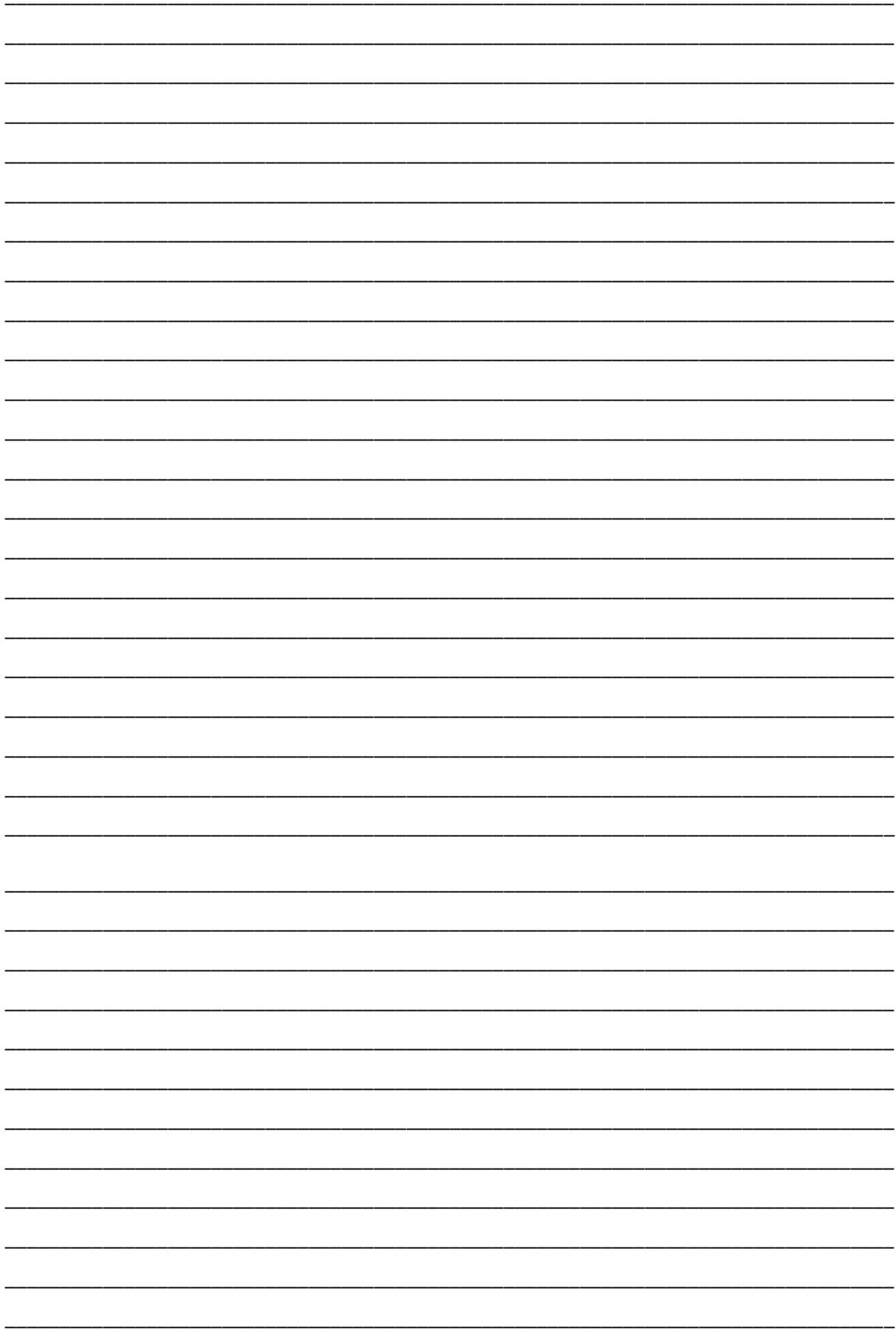
Fiche technique

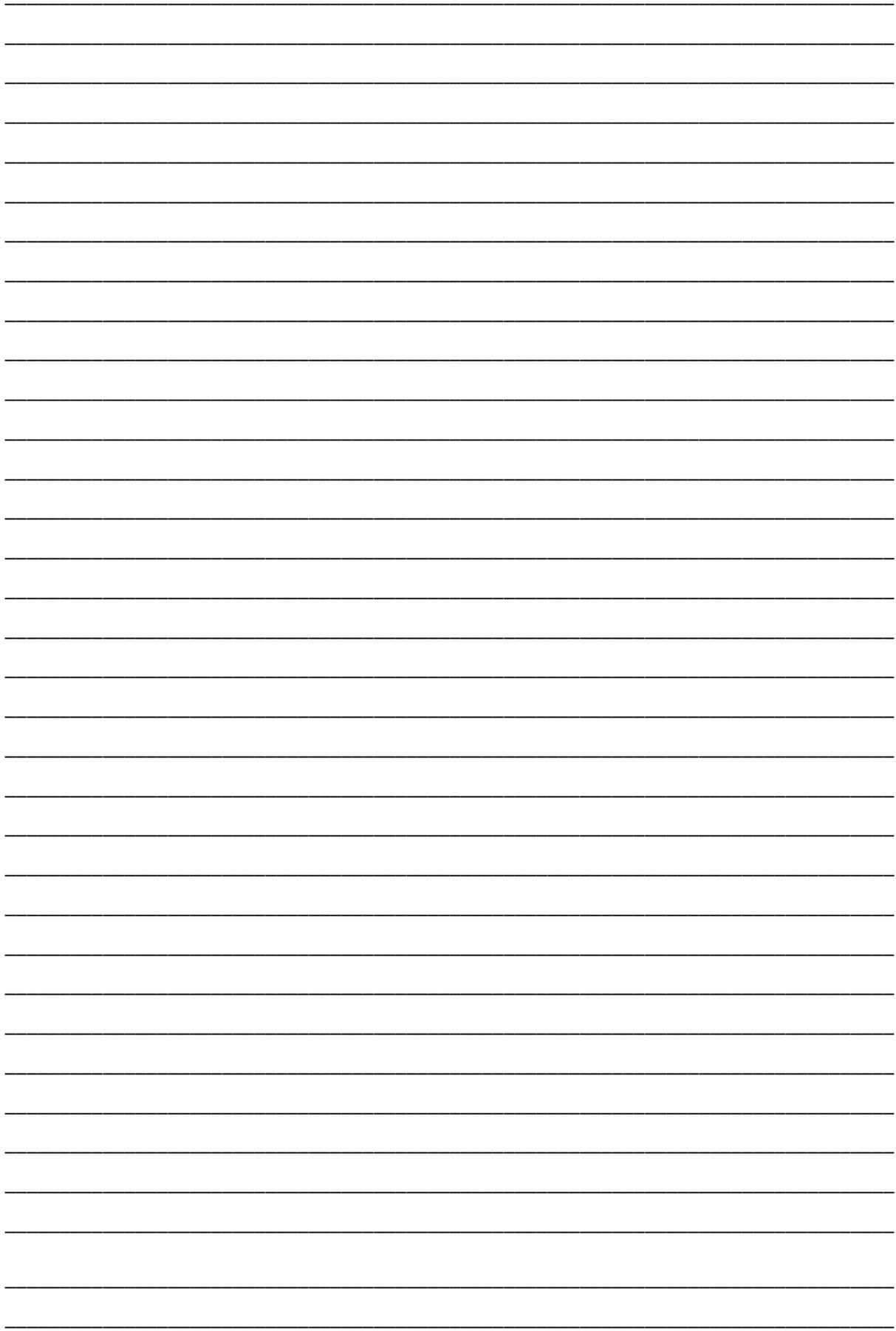
n°20

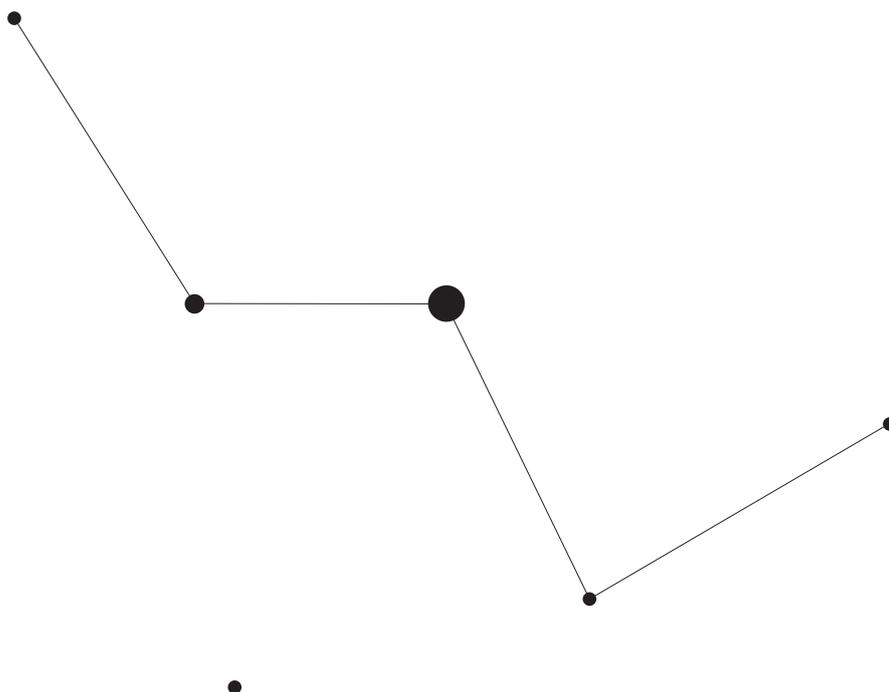
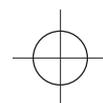
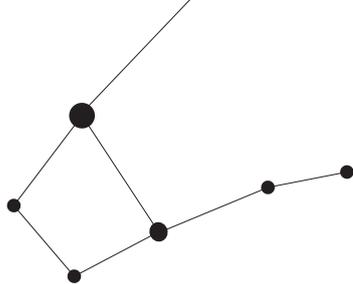
Propriétaire	SERL
Lieu	14 rue Crépet 69007 Lyon
Durée	3 ans
Surface occupée	970 m ² bâtis sur 6 000 m ² de terrain

Mode de gestion	1 occupant- gestionnaire
Nbr de structures occupantes	25
Nbr de personnes sur site	40 environ









Édition 2023

ATLAS
DES **SITES**
D' **URBANISME**
TRANSITOIRE

Édition octobre 2023

Métropole de Lyon
20 rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3

www.grandlyon.com

Contributeurs : Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de Lyon,
Intermède, Plateau Urbain, Le sens de la ville ; **Conception graphique :**
Agence d'urbanisme de Lyon **Impression :** Repro concept, Vaulx-en-Velin

